



REVENDICATIONS FO NAO / INTERESSEMENT



25/01/2021

Le contexte COVID ne doit pas faire oublier l'investissement constant des salariés et la nécessité de redonner à notre groupe l'attractivité qui existait par le passé. Sans motiver les salariés, sans renouveler les compétences, le groupe ne pourra pas se sortir du borbier dans lequel il est empêtré depuis plusieurs années.

Les résultats financiers consolidés du groupe ne sont pas encore connus mais malgré le chômage partiel massif utilisé lors du premier confinement, la continuité d'une grande partie de nos activités a été assurée. Les directions doivent garantir aux salariés une récompense à hauteur des efforts fournis.

Dans plusieurs entreprises du groupe, l'Intéressement 2020 sera à zéro. Pour certaines, le contexte et la structure des accords en sont responsables. Chez Orano Cycle, l'échec d'un conflit social sans issue à Malvesi s'est traduit par la non atteinte des déclencheurs dans les deux établissements du nouvel orano CE privant l'ensemble des salariés d'Orano Cycle (aujourd'hui Orano R, Orano CE et Orano DEM) d'intéressement 2020.

FO réitère la demande faite par les signataires de l'accord d'intéressement d'Orano Cycle, d'octroyer une prime compensatrice de cette injustice au regard des efforts fournis pour atteindre les productions.

Comme chaque année la Direction va fixer ses enveloppes de NAO pour le Groupe, FO fera les revendications suivantes dans toutes les entreprises du Groupe où nous sommes présents :

NAO 2021

AUGMENTATIONS GENERALES POUR TOUS : 1,8% avec talon à définir dans les entreprises au 1^{er} Janvier 2021

AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES : 1,2% avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2021

AUGMENTATION DES MINIS D'EMBAUCHES

ENVELOPPES SPECIFIQUE RATTRAPAGE BAS SALAIRES

REVALORISATION DES PRIMES DE POSTES, IK, PANIERS, TICKETS RESTAURANTS, Etc...

INTERESSEMENT 2021

FO n'a pas été suivi dans sa demande d'un Intéressement Groupe à 8% à la place des Intéressements d'Entreprises à 4%.

FO demande l'ouverture de négociations dans toutes les entreprises du groupe, y compris celles qui ont un accord d'intéressement toujours valide en 2021. NOS REVENDICATIONS SONT LES SUIVANTES :

- Déplafonnement à 8% dans le but de revenir à des accords à 10% comme avant ...
- Suppressions des déclencheurs injustes
- Mise en place d'objectifs atteignables
- Arrêt des règles du tout ou rien par de la linéarité.
- Rétablissement de l'abondement au Plan d'Epargne Groupe